

TULLINS MAG



**UN NOUVEL ÉLAN
POUR TULLINS**

**3 ANS D'ACTIONS
AU SERVICE
DES TULLINOIS**

ÇA SE PASSE À TULLINS

MAI LA VILLE S'EST DOTÉE D'UN VÉHICULE

Depuis bientôt 2 ans, une navette a été mise en place par le CCAS, le samedi matin pour que les seniors puissent se rendre sur le marché. C'est donc une quinzaine de personnes qui chaque semaine empruntent la navette. Ce dispositif étant un succès, la commune a fait l'acquisition dernièrement, d'un véhicule d'occasion et pourra ainsi élargir ce dispositif pour d'autres déplacements.



LUNDI 17 AVRIL LES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES À PARIS

19 jeunes et 8 accompagnateurs ont participé à cette journée. Le CMJ de Vourey s'est associé à celui de Tullins pour ce voyage, dans le but de créer un premier lien qui permettra de construire des projets en commun à l'avenir.



SAMEDI 13 MAI GALA DE DANSE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le thème cette année « Vol au-dessus du monde » a conquis un public venu nombreux, émerveillé par les chorégraphies de Peggy Morata, professeure de danse.



MAI DES PANNEAUX DE SENSIBILISATION À LA VITESSE

À l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, des panneaux ont été installés à plusieurs endroits de la ville. En parallèle, afin d'augmenter la sécurité des enfants aux abords des écoles, des marquages au sol ont été réalisés également. Ils rappellent aux automobilistes, qu'il s'agit de zones limitées à 30 km/h. D'autres aménagements pour faire ralentir les véhicules seront envisagés devant l'école Desmoulins en lien avec le Département de l'Isère, car il s'agit d'une route départementale.

MERCREDI 12 AVRIL

1^{RE} ÉDITION DU FORUM JOBS D'ÉTÉ À TULLINS : UN VRAI SUCCÈS

Un forum pour les 16/25 ans, organisé par la commune de Tullins en partenariat avec les communes de Cras, Morette, Poliéna, Saint-Quentin sur Isère et Vourey. C'est près de 100 jeunes qui sont venus à la rencontre des entreprises. Merci aux entreprises et associations présentes : la Mission Locale, la MJC de Tullins, Unis-Cité, les Transports Perraud, Guintoli, Onet, le Domaine de Saint-Jean de Chépy, Triangle Intérim, la Fondation Partage et Vie, l'Hôpital de Tullins, l'ADPAH Pays Voironnais, l'ADMR Bas Grésivaudan.



UNE INFORMATION
VOUS MANQUE ?
DITES-LE NOUS !

Courrier : Mairie - Clos des Chartreux
CS 20058 - 38347 TULLINS cedex
Mail : communication@ville-tullins.fr
Tél. : 04 76 07 00 05
Page Facebook de la commune :
www.facebook.com/villetullins
Instagram : @villedetullins

édito



MI-MANDAT, UNE DATE IMPORTANTE POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

En effet, c'est depuis fin juin 2020 que nous avons été élus à l'issue de deux tours d'élections municipales marquées par la crise COVID.

2021 et 2022 ont ensuite été deux années perturbées avec l'incertitude de cette crise sanitaire, puis 2023 avec une crise énergétique et une inflation record qui sont venues conclure ces trois années de mandats municipaux pour notre équipe.

Malgré ces trois années d'instabilité, à aucun moment nous n'avons sombré dans la fatalité ou le pessimisme, nous avons engagé le développement de notre commune en la dotant des moyens et des équipements nécessaires à son rayonnement, comme nous nous y étions engagés : un nouvel élan pour Tullins.

L'obtention, dès le mois de janvier 2021 de la labélisation « Petites Villes de Demain » a été également une très belle opportunité pour élaborer un véritable projet de territoire pour notre commune et ainsi lui dessiner une trajectoire pour les 10 à 15 ans à venir.

Les 3 prochaines années qui viendront clôturer notre mandat, permettront l'aboutissement d'un des plus importants projets que la commune ait connus, la requalification urbaine et paysagère de la place Docteur Valois, un projet nécessaire et ambitieux (près de 2,5 M€ d'investissement) que tous les habitants attendent depuis de nombreuses années et qui fera basculer Tullins dans la modernité et en phase avec les enjeux sociétaux de demain.

GÉRALD CANTOURNET

Maire de Tullins,
Vice-Président du Pays Voironnais
en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion

Président de la Maison de l'Emploi Pays Voironnais
et Sud-Grésivaudan

Élu référent « Territoires d'Industrie »

AMÉNAGEMENT

DU NOUVEAU MOBILIER POUR LES BEAUX JOURS



DANS LE PARC DU CLOS DES CHARTREUX

Le parc accueille désormais cinq tables de pique-nique dans son espace de verdure. Des poubelles double-flux ont également été installées et marquent ainsi l'arrivée du tri des déchets dans les espaces publics de la commune.

Vous pourrez aussi voir des panneaux de réglementation, qui rappellent les règles sur cet espace public, comme notamment le respect des chiens tenus en laisse, l'interdiction aux 2 roues de circuler dans le parc...



Enfin, l'aire de jeux s'est dotée d'une tyrolienne pour le bonheur des petits et des grands. Il s'agit d'un beau projet porté par le Conseil Municipal des Jeunes, du mandat précédent (2019/2021), la commission « aménagement environnement sécurité ». Le choix de cette surface plane et dégagée ainsi que celui du revêtement de la structure sont les moins invasifs pour l'environnement (au regard des arbres protégés). Les fissures du bassin ont été comblées avant l'installation.



DES BANCs INSTALLÉS SUR LA COMMUNE

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, les jeunes du CMJ ont proposé l'installation de bancs sur plusieurs lieux de la ville, qu'ils ont identifiés. Un projet mené par la commission Cadre de vie.

Huit bancs ont été réalisés par les agents des services techniques. La commune a souhaité faire valoir les compétences en interne et ainsi valoriser le travail des agents, avec des matériaux de qualité qui auront une durée dans le temps.

MOBILITÉS

LES VÉLOS GAGNENT DU TERRAIN SUR LA COMMUNE !



VAINQUEUR DU BUDGET PARTICIPATIF 2022, LE PROJET DES STATIONS « GONFLE ET RÉPARE TON VÉLO » A VU LE JOUR EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2023.

Au total, ce sont 5 stations qui ont déjà été installées à la Mairie, devant le groupe scolaire de Fures, devant le complexe sportif Valois, à la Gare et sur la place Dr Valois. Deux autres stations prendront place encore sur la commune, une fois leur emplacement défini par les services de la Mairie. Et parce qu'accéder en vélo à la Mairie, à la MJC ou encore à la crèche n'est pas chose facile, des arceaux vélos ont été installés à proximité du relais petite enfance afin de continuer le trajet à pied.



SANTÉ

INFO CANICULE

COMME CHAQUE ANNÉE, LA VILLE DE TULLINS ACTIVE SON DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES FRAGILES EN CAS DE RISQUE DE CANICULE À L'APPROCHE DE LA SAISON ESTIVALE.

Durant les périodes de pics de chaleur, le Centre Communal d'Action Sociale maintient un lien étroit avec les personnes en situation de fragilité qui se sont préalablement fait recenser auprès du CCAS. Pour s'inscrire ou inscrire une personne de son entourage sur le registre communal canicule, il suffit de contacter le CCAS au 04 76 07 40 00.

BON À SAVOIR

Afin de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, il convient d'être vigilant et de respecter des consignes simples, comme :



S'hydrater



Humidifier régulièrement son corps



Privilégier les sorties en début de matinée



Maintenir son logement à l'abri de la chaleur en fermant les volets et en aérant la nuit

CULTURE

→ CINÉMA PARADISO

Le locataire du cinéma, Monsieur Serge Gentil, a résilié le bail commercial qui le liait à la commune pour des raisons financières, familiales et professionnelles.

Au regard de son implication durant toutes ces années, la municipalité s'est engagée à répondre favorablement à son souhait, et ce, dans les meilleures conditions. Ayant la volonté de maintenir pour Tullins, et plus largement pour notre bassin de vie le cinéma ouvert, nous étudions les différentes formes d'organisation possibles.

Comme chaque année la réouverture de notre cinéma aura lieu à la rentrée 2023.



BON À SAVOIR

→ BRUIT ET NUISANCES SONORES

Arrêté préfectoral n°97-5126

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- > les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- > les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



FESTIVITÉS

UN ÉTÉ À TULLINS RYTHMÉ PAR DES ANIMATIONS POUR TOUS !

JUIN

→ **FÊTE DE LA MUSIQUE**

Mercredi 21 - dès 15h

Élèves de l'école de musique et de danse et scène ouverte.

La Chorale les Dissonantes et les Scones
Dans la cour de l'école de musique et de danse

→ **TROMPETTE-SAXOPHONES ET PERCUSSIONS**

Samedi 24 - de 10h à 12h

École de musique et de danse
04 76 07 72 05 - *Sur le marché*

→ **CONCERT ORCHESTRE DU PAYS VOIRONNAIS**

Vendredi 30 - 20h

Réseau des établissements artistiques du Pays Voironnais (avec les élèves de l'école de musique)
Église Saint-Laurent des Prés

JUILLET



→ **SOIRÉE « OPEN AIR ELECTRO »**

Samedi 8 - dès 19h

Avec Retour de Scène et Ville de Tullins
Clos des Chartreux

→ **SOIRÉE FESTIVE**

Jeudi 13 - dès 18h30

Animations musicales, restauration, jeux pour les enfants. Avec l'association CAP Tullins en partenariat avec la Ville de Tullins - *Centre-ville*

22h30 - Feu d'artifice

Clos des chartreux



→ **SUCRE D'OGRES**

Mardi 18 - 20h

Théâtre roulant avec la compagnie Les Noodles
Place de l'église
Dès 6 ans



→ **XV^e SYMPOSIUM DE SCULPTURE 2023**

Jeudis 27 juillet et 3 août - 20h30

Découverte et visite de la voûte céleste et visites guidées nocturnes du chant des sculptures avec Steve Vachet, guide-conférencier

Domaine de Saint-Jean de Chépy
ChépyTerra : 04 76 07 22 10

AOÛT

→ **CINÉMA EN PLEIN AIR**

Samedi 26 - 21h

Clos des Chartreux

→ **SOIRÉE FOLK**

Dimanche 27

Atelier : 17h30 - 19h

Groupes Folk pour danser : 19h

Place de la Libération

SEPT.

→ **« FÊTE LA RENTRÉE » FORUM DES ASSOCIATIONS**

Samedi 9 - de 13h à 17h

Organisateur : commune de Tullins
Complexe Jean Valois



UN ÉTÉ À LA PISCINE !

Horaires du 10/06 au 07/07

Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 20h. Mercredis de 15h à 19h. Samedis et dimanches de 10h30 à 14h30 et de 15h à 19h.

Horaires du 08/07 au 31/08

De 10h30 à 14h30 et de 15h à 19h.

→ **SOIRÉE NOCTURNE**

« POOL PARTY » avec animations
Vendredi 7 juillet - jusqu'à 22h

Piscine municipale : 04 76 07 02 32

TRIBUNE

GROUPES DE LA MINORITÉ

**POUR TULLINS FURES
UNE DYNAMIQUE NOUVELLE**

Une hausse des impôts intolérable

Lors du conseil municipal du 23 mars, la majorité a voté une augmentation des taux d'imposition.

Notre groupe s'est farouchement opposé à cette décision inédite et injuste. Les Tullinoises et Tullinois subissent des hausses de prix dans tous les domaines de la vie courante. Cette hausse des taux de 5 %, s'ajoutant à la hausse nationale des bases de 7,1 %, augmentera nos impôts fonciers de 12,45 %, un véritable matraquage fiscal.

Lors des commissions et du conseil municipal, nous avons assisté à un amateurisme complet, avec une équipe ne sachant pas répondre aux questions précises et repoussant avec mépris nos différentes interventions.

Une rapide analyse de la situation financière communale montre qu'il n'y a pas d'utilité à augmenter la pression fiscale plus que nécessaire.

- Le budget de fonctionnement a dégagé plus d'un million d'euros d'excédent en 2022.

- La capacité d'autofinancement de la commune et son taux d'endettement sont à un niveau très acceptable.

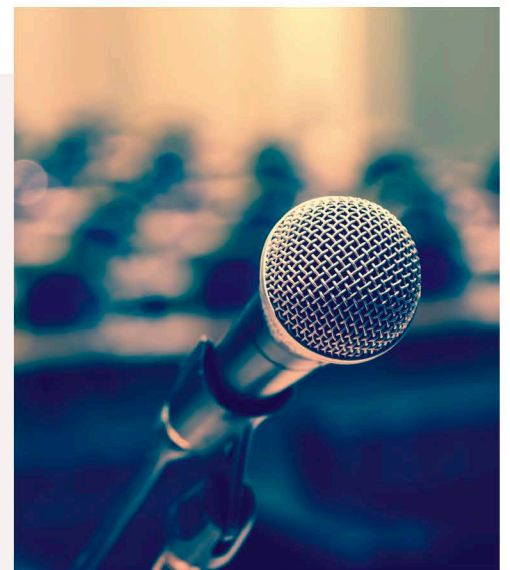
- En 2023, la fiscalité locale augmentera déjà de 7,1 %, soit une augmentation des bases de 260000€.

Notre groupe n'a pas de dogme contre la hausse des impôts mais pas à ce niveau (12,45%) et pas dans le contexte social actuel. D'autant plus qu'aucune justification sérieuse et étayée ne nous a été apportée et qu'aucun plan pluriannuel n'a été élaboré.

Comme à notre habitude, nous resterons vigilants quant à la bonne utilisation des deniers publics.

**GROUPE LR,
CENTRISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE**

Texte non fourni



Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal. Textes publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

UN NOUVEL ÉLAN POUR TULLINS

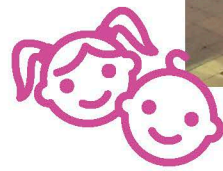
3 ANS D'ACTIONS AU SERVICE DES TULLINOIS

Ce bilan de mi-mandat est l'occasion pour moi et mon équipe municipale de rendre compte de 3 ans de travail et d'engagement auprès des Tullinois.

Malgré 3 années marquées par l'instabilité d'une crise sanitaire, d'une crise énergétique et d'une inflation record, nous n'avons jamais sombré dans la fatalité ou le pessimisme, nous avons engagé le développement de notre commune en la dotant des moyens et des équipements nécessaires à son rayonnement, comme nous nous y étions engagés : un nouvel élan pour Tullins. Zoom sur les nombreux projets qui ont pu être réalisés.



→ LA VIE SCOLAIRE ET L'ENFANCE : DE RÉELS ENJEUX POUR LA VIE D'UNE COMMUNE



Soucieux d'être en adéquation avec les besoins des familles, nous mettons tout en œuvre pour adapter nos services et les rendre le plus accessibles possibles.

- > Retour à la semaine de 4 jours.
- > Végétalisation de la cour de l'école Desmoulins, un projet co-construit avec les enfants.
- > Des travaux ont permis également d'améliorer le confort des enfants dans la classe du dispositif ULIS à Desmoulins et au Groupe scolaire de Fures.
- > Groupe scolaire de Fures : aménagement complet de l'entrée de l'école élémentaire et la création d'une salle pluridisciplinaire, dans le cadre du « Plan école » avec le Département de l'Isère.
- > À l'école Floréal, la cour a été transformée en piste cyclable.

→ POUR LA PETITE ENFANCE

Nous souhaitons offrir aux familles tullinoises un service continu avec des professionnelles formées et disposant du temps nécessaire pour élaborer des projets en faveur de nos tout-petits.

C'est pour cela que nous avons pris la décision de recentrer les moyens de la commune sur une seule structure d'accueil sur le Pôle Petite Enfance. Un appel à projets pour l'installation d'une micro-crèche sur l'ancienne structure du Floréal est en cours.



→ LA JEUNESSE

Un Conseil Municipal des Jeunes très actif à l'origine de plusieurs projets :

- > Installation d'une tyrolienne dans le parc.
- > Organisation de ciné plein air.
- > Campagne de sensibilisation (déjection canine, vitesse).
- > Installation de bancs publics.

L'organisation d'un forum « Jobs d'été » à destination des jeunes du bassin de vie pour répondre aux besoins des entreprises locales.



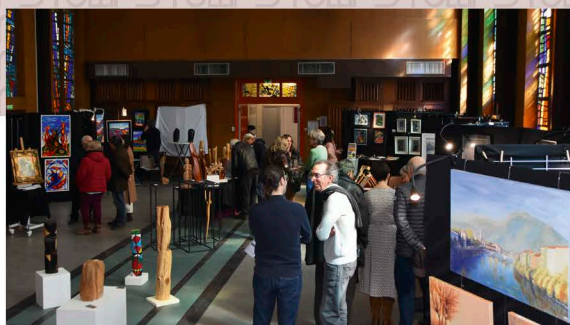
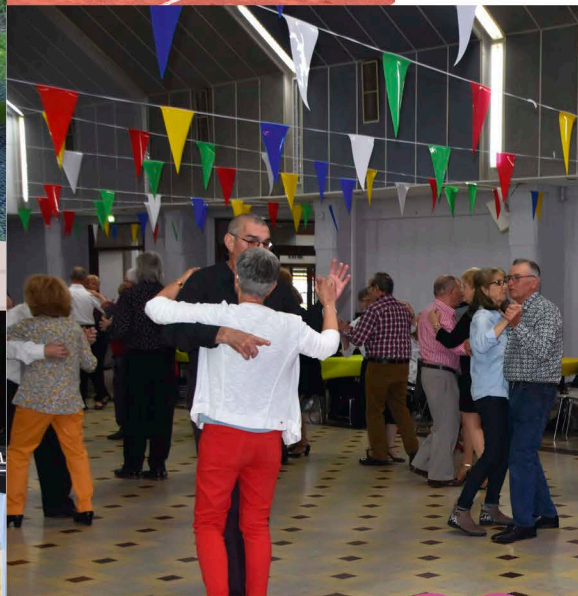
→ LE SPORT, LA CULTURE ET LES ANIMATIONS : DES VECTEURS DU « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

C'est pourquoi nous sommes attachés à entretenir des relations étroites avec les bénévoles de nos associations qui les font vivre au quotidien avec le dévouement qu'on leur connaît. C'est précisément le principe des subventions allouées aux associations qui contribuent au rayonnement de la ville. C'est aussi la mise à disposition de nos salles et équipements sportifs pour l'exercice de leurs activités. Et également, des moyens de communication (panneaux lumineux...) pour faire la promotion d'événements.



En 3 ans, de nombreux travaux ont été réalisés sur nos équipements sportifs :

- > La réfection complète des deux plus anciens courts de tennis.
- > Des travaux de finition autour de la Maison des Associations pour améliorer ses conditions d'utilisation.
- > Chaque année, des travaux d'investissement et d'entretien sont réalisés sur notre piscine afin qu'elle conserve un fonctionnement optimal, ce qui en fait une des seules piscines du Pays Voironnais qui ne connaisse pas de problèmes.



→ LA SOLIDARITÉ



Le vivre ensemble, c'est aussi ne pas oublier nos anciens, pour qui nous n'avons cessé d'innover depuis 2020 avec :

- > La mise en place d'une navette gratuite le samedi matin pour se rendre sur le marché, réservée aux personnes de plus de 65 ans.
- > Des paniers gourmands à Noël pour les personnes de 70 ans et plus, sans conditions de ressources.
- > L'organisation de deux guinguettes (l'une au printemps, l'autre à l'automne).
- > Le repas des seniors, au printemps, avec une animation « cabaret » qui a été un véritable succès.



→ LA CULTURE

Nous avons su innover dans l'offre d'animations avec des spectacles et des animations – tous gratuits – avec une grande diversité de styles musicaux, sur des lieux différents comme, par exemple, le spectacle Electro Music au complexe Jean Valois, la Fête de la Musique stade de la Cressonnière, ou bien encore des Guinguettes place de la Libération à Fures.



La solidarité, c'est aussi créer du lien social pour accompagner ou aider les personnes les plus fragilisées. Plusieurs actions ont été menées :

- > Tournoi de la solidarité en partenariat avec l'AJC au profit des Restos du Cœur.
- > Premier repas solidaire organisé par le CCAS en partenariat avec les associations solidaires de la ville, grâce aux dons des commerces et producteurs locaux.



➔ AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE AU CŒUR DE NOTRE ACTION

- > D'importants travaux de réfection des chaussées ont été réalisés par le Département de l'Isère : avenue de la Gare, rue de la République et en 2023, le boulevard Michel Perret.
- > L'aménagement d'une aire de stationnement en centre-ville, rue du Couvent, d'une capacité de 22 places pour des véhicules et de 8 places des cycles.
- > Dans le cadre de notre « Plan lumière », afin de diminuer les coûts d'énergie, chaque année nous remplaçons des luminaires par des LED.

Mise en place de la participation citoyenne

- > 7 bornes de réparation de vélos ont été installées sur la commune.
- > L'ouverture depuis février 2023 de la Maison des Projets, 41 rue Général de Gaulle, véritable lieu d'informations, d'échanges et de débats autour des projets que nous souhaitons porter pour la commune.

➔ UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE QUI FAVORISE L'ATTRACTIVITÉ ET LA VITALITÉ D'UNE COMMUNE

- > Dès le début de notre mandat, nous avons créé un service économie, le seul des 31 communes du Pays Voironnais. Notre objectif : **faciliter l'installation d'activités commerciales et économiques** sur la commune et redonner vie aux centres-bourgs (fichier locaux vacants, accueil des porteurs de projets, aide financière à l'aménagement des locaux commerciaux, animations sur les marchés, appui à l'Association des commerçants...).
- > Nous travaillons également à **créer du lien et des synergies** entre les entreprises du territoire : artisans, entreprises industrielles, commerçants, professions libérales (réunions thématiques, rencontres économiques mensuelles, News Eco, forum de l'emploi, circuit des métiers du Peuras...).



➔ LA SÉCURITÉ, AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS

- > L'arrivée d'un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) pour renforcer l'équipe de la Police Municipale.
- > Des aménagements pour la **sécurisation aux abords de nos écoles**.
- > Chaque année, des campagnes de traçages.
- > L'installation des premières caméras de vidéo-protection dès le mois de septembre 2023.

➔ LA LABÉLISATION « PETITES VILLES DE DEMAIN » : CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LA COMMUNE

Valoriser les atouts de Tullins tout en expliquant ses fragilités pour actionner les bons leviers, en agissant de manière adaptée pour retrouver un cadre de vie agréable qui réponde aux besoins de tous et aux enjeux sociétaux de demain.

- > **2021 et 2022** ont permis la réalisation des études de diagnostic. En plus des éléments factuels qui sont venus confirmer nos intuitions, ces études ont montré la nécessité d'une vision globale de l'aménagement (espaces publics, habitat, commerces, mobilités...) car chaque projet produit des effets sur un autre.

- > **26 mai 2023** : signature de la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) avec le Préfet à la Maison des Projets, marque le lancement de la phase opérationnelle de plusieurs projets structurants pour la commune. Venez les découvrir à la Maison des Projets.



ENVIRONNEMENT

PRÉSERVER L'EAU, UNE NÉCESSITÉ IMPÉRIEUSE

Le Pays Voironnais gère la distribution de l'eau pour 21 communes tandis que les autres sont gérées par des syndicats. L'assainissement est géré par la Communauté d'agglomération pour les 31 communes du territoire. Depuis de nombreuses années le Pays Voironnais se mobilise pour préserver sa ressource en eau. Grâce à l'entretien régulier des 855 km de son réseau, le service du Cycle de l'Eau assure son parfait fonctionnement et œuvre en permanence pour traquer, localiser et réparer les éventuelles fuites.

**UNE AIDE DE 50 € POUR L'ACHAT
D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU**

Le Pays Voironnais participe au financement de l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie par les habitants des 31 communes de l'agglomération. Financement dans la limite du budget prévu pour l'année 2023, à hauteur de 25 000 €. Financement forfaitaire de 50 € pour une dépense minimale à justifier de 100 € (conditions d'éligibilité à l'aide et précisions de l'aide à retrouver sur le site du Pays Voironnais).

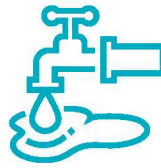


DES GESTES SIMPLES À FAIRE PAR CHACUN !



RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

L'eau potable que nous utilisons pour boire ne représente que 1% de l'eau que nous consommons chez nous. La majorité de nos usages domestiques (sanitaires, lavage, arrosage du jardin...) ne nécessite pas d'eau potable. L'eau de pluie récupérée et stockée pourrait donc être utilisée tant par les collectivités que par les particuliers.



REPÉRER ET RÉPARER LES FUITES D'EAU

Un robinet qui goutte perd en moyenne 5 litres/heure, soit 120 litres/Jour... Une chasse d'eau qui fuit, c'est plus de 600 litres/jour, soit la consommation quotidienne d'une famille de quatre personnes...



UTILISER UN MOUSSEUR SUR VOS ROBINETS...

Le débit de l'eau est ainsi réduit de 30 à 50 %, mais la pression ne diminue pas. **Vous pouvez faire jusqu'à 160 € d'économies par an !**

INSTALLEZ UNE DOUCHETTE ÉCONOME DANS VOTRE DOUCHE

Sans nuire à votre confort, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression du jet. **Vous réalisez ainsi jusqu'à 75 % d'économie d'eau !**

EN SAVOIR +

LES RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU

Nous l'avons tous constaté l'été dernier, la Préfecture de l'Isère a régulièrement limité les usages de l'eau. Lors des périodes de sécheresses, afin de limiter l'impact sur la ressource en eau et éviter les pénuries d'approvisionnement, l'État met en place un arrêté permettant une meilleure gestion de l'eau.

Celui-ci impose un certain nombre de restrictions selon la sévérité de la situation de sécheresse. Quatre niveaux de limitation ont été définis : **vigilance, alerte renforcée et crise.**

Les mesures de limitation des prélèvements sont progressives et adaptées aux différents usagers :

→ **USAGES DOMESTIQUES** : sensibilisation, puis limitation de plus en plus forte des prélèvements pour l'arrosage des pelouses, des espaces verts, le lavage des voitures, le remplissage des piscines jusqu'à l'interdiction totale de ce type d'utilisation (hors usage eau potable).

→ **AGRICULTURE** (80 % des prélèvements entre juin et août) : interdiction d'irriguer 1 jour par semaine, plusieurs jours par semaine ou à certaines heures jusqu'à l'interdiction totale de l'irrigation.

→ **INDUSTRIE** : mesures spécifiques sur les unités les plus consommatrices pour imposer une réduction progressive d'activité, le recyclage de certaines eaux de nettoyage, la modification de certains modes opératoires.



PETITES VILLES DE DEMAIN

AMÉNAGEMENT LE PRÉFET DE L'ISÈRE EN VISITE À TULLINS !

**UN MOMENT PRIVILÉGIÉ
ENTRE MONSIEUR LE PRÉFET
ET MONSIEUR LE MAIRE**

Le vendredi 26 mai en début d'après-midi, le Préfet est venu échanger avec le Maire de Tullins dans le cadre de « Petites Villes de Demain ». L'objectif était de partager tous les projets envisagés sur les années à venir pour la commune.

Gérald Cantournet a pu rappeler l'importance de la labélisation « Petites Villes de Demain » comme opportunité pour la commune de construire un véritable projet de territoire, une trajectoire pour les 10 à 15 ans à venir.

Le Préfet, le Secrétaire général et le Maire ont ensuite effectué un tour de la ville pour découvrir les différents secteurs de projet :

- **À Fures:** la requalification des friches industrielles et la renaturation du val de Fure, en lien avec le projet Paraboot.
- **Sur le secteur gare-Cressonnaire:** le projet de rénovation urbaine du quartier de la Cressonnaire en partenariat avec le bailleur social SDH et le projet innovant d'un quartier du Bien vieillir.
- **Côté centre-ville:** le projet de requalification de la place Docteur Valois et de la rue Général de Gaulle, la rénovation du collège en lien avec le Département et la démarche de résorption de la vacance des logements et des commerces en partenariat avec le Pays Voironnais.



Ce moment privilégié d'échanges a permis au Préfet de mesurer l'ambition portée par l'équipe municipale pour développer la commune. Au cours des discussions, le Préfet a affirmé au Maire de Tullins le soutien de l'État dans ses différents projets.



**UN DEUXIÈME TEMPS FORT
LA SIGNATURE DE LA CONVENTION
« OPÉRATION DE REVITALISATION TERRITORIALE »
QUI SCELLE LE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE,
LE PAYS VOIRONNAIS, LE DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE ET L'ÉTAT**

Près d'une quarantaine de personnes étaient présentes en Maison des Projets, des sénateurs, la conseillère départementale, les Maires des communes voisines dont Saint-Marcellin et Cras, pour assister à cette étape importante du dispositif « Petites Villes de Demain ».

+ D'INFOS

Maison des Projets

41, rue Général de Gaulle

Ouverture: les samedis de 10h à 12h

les mercredis de 10h à 16h

Bruno Cattin, Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais,
Laurent Prévost, Préfet de l'Isère, Gérald Cantournet, Maire de Tullins,
Julien Polat, Vice-Président du Département de l'Isère et Maire de Voiron.

JUIN

JUSQU'AU DIMANCHE 25

TOURNOI OPEN DE LA NOIX

Courts de Tennis - Tennis Club de Tullins

VENDREDI 30 à 19h30

CHALLENGE DES ACTEURS LOCAUX

avec le Tennis Club de Tullins.
Inscription au 04 76 07 72 16



AOÛT

SAMEDI 12 journée

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NATATION

Piscine municipale
Hypocamp Club

LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE

LECTURES SOUS L'ARBRE

VENDREDIS 21, 28/07 & 25/08

de 10h à 11h

Parc Clos des Chartreux (repli dans la médiathèque en cas de pluie...)

Tout public - Gratuit

JEU DE RÔLE THÈME MANGA

MARDIS 11/07 & 29/08

de 14h à 16h

Jeu de rôle animé par « l'Académie du rôliste » Médiathèque-Ludothèque

Pour les 10-13 ans.

Gratuit - Sur inscription:

bib.tullins@paysvoironnais.com

CHALLENGE TES PARENTS AUX JEUX VIDÉOS

LES 18, 25/07 & 24, 31/08

de 14h à 16h

Les adultes et les enfants devront coopérer pour jouer ensemble!

Médiathèque-Ludothèque

Dès 8 ans. Gratuit - Sur inscription:

bib.tullins@paysvoironnais.com

+ d'infos

Médiathèque-Ludothèque

04 56 26 16 12

VENDREDI 23 JUIN à 18h

TOURNOI DE LA SOLIDARITÉ 2^e ÉDITION - AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

Tous ensemble pour battre le record de 2022 : 300 kg de denrées récoltées ! Vous aussi vous pouvez former une équipe et participer à ce tournoi ou venir encourager les équipes. Venez avec une denrée alimentaire le jour du tournoi.

Au complexe sportif Jean Valois.
Organisé par l'Association des Jeunes de la Cressonnière en partenariat avec le Ville de Tullins.



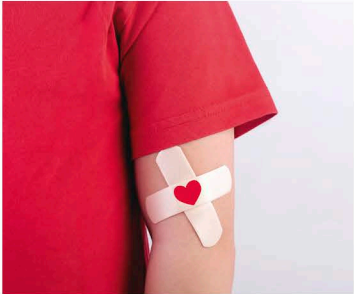
JUILLET

JEUDI 6 & MERCREDI 12

de 16h à 19h

COLLECTES DE SANG

Salle des fêtes - Association des donneurs de sang de Tullins



DU LUNDI 10 AU 14 de 9h30 à 17h

STAGE DE TENNIS / MULTI-ACTIVITÉS POUR LES 7/14 ANS

Organisateur : Tennis Club de Tullins

VENDREDI 14 dès 10h30

COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE

10h30 : défilé depuis la place Valois jusqu'au monument aux morts

11h30 : cérémonie
Toute la population est invitée à cette commémoration

SAMEDI 15 journée

LES TULLINADES

Piscine municipale - Hypocamp Club



MARIAGES

Alexandre ADAM et Claire CATOIRE - 22 avril

Sébastien FAVIER et Maud LELOUP - 6 mai

Jérôme EYRAUD et Mandy MAJ - 13 mai

14/03/2023 Daniel PICCARD

15/03/2023 Irène BARTLEWICZ veuve TORZ

19/03/2023 Paule PERRIER veuve DUSSERT

19/03/2023 Aimé REQUET

23/03/2023 Élise BERNARD-GUELLE veuve FAGOT

26/03/2023 Bruno BERTOCCHI

26/03/2023 Marie GUTIERREZ-ALONZO épouse PETIT

27/03/2023 Gérard CAMPISI

28/03/2023 Geneviève VEYRET épouse ROZAND

01/04/2023 Pasquale MANGILI

10/04/2023 Jacques FUZET

11/04/2023 Salvatrice AMORE épouse COLLOMB

14/04/2023 Louis MONOD

14/04/2023 Éliane MUZELLIER épouse ROBERT

23/04/2023 Simone GABRIEL veuve ROMÉRO

02/05/2023 Rosa BELLOMO veuve CIPRO

10/05/2023 Michel CASAGRANDE

NAISSANCES

12/02/2023 Deniz ÖZCÜ

20/02/2023 Ezékiel THÉRY

01/03/2023 Ézio BIBAS-DEBRUILLE

04/03/2023 Victor JUANEDA

15/03/2023 Kimi MATOKO

05/04/2023 Yann TUAILLON

19/04/2023 Arsène DAGNIAUX JACQUEZ

DÉCÈS

14/02/2023 Rabah LAGAB

19/02/2023 Jeannine SCHOTT

19/02/2023 Chantal ALLIBE épouse TEIXEIRA

21/02/2023 Jean-Jacques SONJON

22/02/2023 Andrée CUTTIVET veuve DURAND

25/02/2023 Roger GLÉNAT